

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Décision n° 44638 du 11 juin 2015 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « gestion logistique et financière » – session 2015**

NOR : INTJ1519485S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1 ;  
Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;  
Vu l'arrêté du 8 août 2012 modifié fixant les conditions d'attribution du brevet supérieur de spécialiste aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;  
Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 11 juin 2015,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

À l'issue des épreuves de l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « gestion logistique et financière » session 2015, les douze (12) sous-officiers dont le nom suit, classés par ordre alphabétique, sont déclarés reçus :

<b>Adam</b> Séverine	Nigend : 215073
<b>Bahu</b> Aline	Nigend : 202271
<b>Barroo</b> Franck	Nigend : 243755
<b>Caussignac</b> Nelly	Nigend : 209685
<b>Croin</b> Mélanie	Nigend : 215657
<b>De Lacoste De Laval</b> Sabine	Nigend : 186680
<b>Deruel</b> Michelle	Nigend : 207333
<b>Lamotte</b> Karen	Nigend : 194456
<b>Landais</b> Virginie	Nigend : 218899
<b>Pignolet</b> Émilie	Nigend : 216255
<b>Potier</b> Christophe	Nigend : 179009
<b>Talandier</b> Sandrine	Nigend : 142844

Article 2

Le brevet supérieur de spécialiste spécialité « gestion logistique et financière » est attribué à ces douze (12) sous-officiers à compter de la date de la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*L'adjoint au sous-directeur des compétences,*  
J.-P. CHENEL